

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
73220**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six, jeudi vingt-cinq juin à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 16/06/2026, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mmes ALLIOD Sophie – LAINEZ Éliane – RAMIS Estelle – LAINEZ Mireille – VEKEMAN Ophélie – Mrs VILLARD Michel – BOURDIN Jean Pierre – KEMPLAIRE Matthieu – SCHLICK Arnaud – BERARD Olivier

Absents :

M. BERARD Olivier a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : CONVENTION D'AMÉNAGEMENT SUR LE ROND-POINT DE LA RD 207 ENTRE LE DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE ET LA COMMUNE DE ST PIERRE DE BELLEVILLE

Madame le Maire rappelle au conseil Municipal qu'il a été décidé d'aménager le rond-point de la RD 207 avec la mise en place de figurines métalliques représentant des animaux, d'un chalet en bois central et de 5 lampes encastrées.

Ladite convention a pour objet de fixer les conditions d'occupation du domaine public routier départemental et d'autre part les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien des ouvrages.

La présente convention est conclue pour une durée égale à la durée de vie des équipements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** ladite convention indexée à la présente délibération
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,
Le maire,
Christine BOUCLIER BEAUCHET

